Sites Natura 2000
« Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

Engagement d'un propriétaire privé en faveur de Natura 2000

Signature de la Charte Natura 2000 entre Les Compagnons de Maguelone et l'Etat

Dossier de Presse

le vendredi 13 septembre 2013 à 11h

à la Cathédrale de Maguelone,

Domaine de Maguelone à Villeneuve-lès-Maguelone

UNION EUROPEENNE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE L'HERAULT

Les Compagnons de Maguelone

NATURA 2000

Une journée pour s'engager…

La journée du 13 septembre 2013 marque **l'engagement de l'association Les Compagnons de Maguelone** pour la préservation des milieux naturels **par la signature de la Charte Natura 2000 avec l'Etat.**

Les Compagnons de Maguelone s'engagent pour les sites Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

Propriétaire d'environ 72 hectares au cœur des étangs palavasiens, l'association Les Compagnons de Maguelone est, depuis plusieurs années, attentive à la préservation de son patrimoine naturel.

La signature de la Charte Natura 2000 concrétise cet engagement en faveur des milieux naturels, de la faune, de la flore et tout particulièrement des lagunes.

Les Compagnons de Maguelone

L'association Les Compagnons de Maguelone gère le Domaine de Maguelone, ainsi que l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) depuis 1969 avec pour objectif l'insertion sociale par le travail de personnes en situation de handicap.
L'association, c'est :

- 84 travailleurs handicapés,
- plus de 30 moniteurs et éducateurs, chargés de l'encadrement des compagnons,
- une équipe commerciale chargée de valoriser et vendre les produits du Domaine,
- une équipe administrative,
- une offre d'hébergement avec 2 foyers de 19 et 40 lits sur le domaine et la commune de Villeneuve-lès-Maguelone et 1 foyer de logements de 15 places.

Le Domaine de Maguelone est un site exceptionnel comprenant :

- Un monument historique, site archéologique et une histoire d'une grande richesse,
- L'étang du Prévost et des espaces naturels dans un cadre exceptionnel en bord de mer et au cœur des étangs palavasiens,
- Un domaine viticole de plus de 20 hectares,
- Des produits de la mer et du terroir.

Une gestion du domaine favorable à l'environnement, un partenariat solide avec les gestionnaires d'espaces naturels

La viticulture

Le vignoble occupe 20 hectares du Domaine de Maguelone pour une production annuelle d'environ 700hL. La production viticole y est traditionnelle; l'entretien des vignes et les vendanges se font toujours à la main.
En 2011, l'association Les Compagnons de Maguelone **a signé une mesure Agro-environnementale (MAEt), outil Natura 2000 spécifique aux agriculteurs, pour la reconversion de la totalité du domaine à l'agriculture biologique**. Cette mesure permettra aux vins d'obtenir le **label « BIO ».**

Plusieurs vins sont produits sur le domaine :
- **Vins du Pays d'Oc rouges, rosés et blancs avec le Label IGP (Indication Géographique Protégée),**
- **Un vin rouge AOP Languedoc (Appellation d'Origine Protégée), le « Magalona ».**

Pêche et conchyliculture sur les étangs

Les étangs sont un autre élément marquant du paysage de Maguelone.
Les Compagnons y pratiquent :
- **la conchyliculture en produisant ~ 40 tonnes d'huitres et moules par an,**
- **la pêche aux palourdes, daurades, loups et anguilles. Environ 1 tonne de poissons y est pêchée chaque année.**

Jusqu'en 2009, l'aquaculture était également pratiquée en collaboration avec l'IFREMER. L'association a ainsi contribué aux premiers essais européens d'élevage de poissons.

Partenaires pour la conservation des oiseaux patrimoniaux nicheurs

Le Domaine de Maguelone constitue depuis 2009, l'**un des principaux site** du complexe des étangs palavasiens **pour la nidification des oiseaux**, principalement des espèces patrimoniales que sont les Mouettes rieuses et mélanocéphales, la Sterne pierregarin, l'Echasse blanche et l'Avocette élégante.

Soucieuse de la préservation de ces espèces, l'association Les Compagnons de Maguelone en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels et le Siel, animateur du site Natura 2000, **mettent en place des actions de conservation de ces oiseaux** : **radeau de nidification** sur la Sarrazine, **suivis ornithologiques** et prise en compte de ces nouveaux enjeux dans la gestion globale du Domaine.
L'association **contribue également à la mise en œuvre d'un contrat Natura 2000** sur la gestion expérimentale des Goélands et la conservation des autres espèces patrimoniales.

La signature de la Charte, des engagements et des recommandations

La Charte Natura 2000

Elle est composée d'un ensemble d'engagements conformes au code de bonnes pratiques et de recommandations définies par le document de gestion des sites Natura 2000 (DOCOB) et n'entraine pas de surcoût pour le signataire. Elle permet d'attester de son engagement à la démarche Natura 2000 sur le territoire.

des engagements...

- Laisser l'accès aux parcelles et sites concernés par la Charte Natura 2000 à la structure animatrice et aux experts intervenants dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions du site,
- Ne pas introduire directement ou indirectement des espèces végétales et/ou animales envahissantes,
- Participer à la sensibilisation des scolaires et du grand public à la préservation de l'environnement,
- Assurer un rôle de sentinelle des milieux et des espèces et informer la structure animatrice de toute anomalie constatée (travaux éventuels, changement de pratiques susceptibles d'affecter la biodiversité),
- Ne pas entraver la circulation des espèces aquatiques,
- Ne rien déverser dans les milieux ou sur les parcelles engagées,
- Ne pas stationner, en période de nidification, sur les berges ou îlots des lagunes afin de ne pas perturber les colonies d'oiseaux.

des recommandations...

- Maintenir les grands fonctionnements écologiques nécessaires au maintien du patrimoine naturel,
- Confier, au besoin, les travaux à des prestataires spécialisés,
- Eviter l'usage des produits phytosanitaires en amont et/ou à proximité des roubines, marais et lagunes,
- Eviter que de nouveaux chemins et sentiers ne traversent des habitats naturels et d'espèces sensibles à la fréquentation,
- Entretenir et nettoyer régulièrement les berges aux abords des étangs.

Les sites Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

Natura 2000…. Un réseau européen pour sauvegarder la biodiversité

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces , animales et végétales et de leurs habitats naturels.

L'Objectif de la démarche Natura 2000 est de préserver les ressources naturelles et la biodiversité sur le territoire européen en conciliant l'occupation et les activités humaines et la conservation de la biodiversité.

Natura 2000 en France : 1 753 sites, = 6,9 millions d'hectares de sites terrestres et 4 millions d'hectares de sites marins.

L'Hérault = 3ème département français en nombre de sites : 53 sites, soit 30% du territoire du Département.

Deux directives européennes…
Les étangs palavasiens, site Natura 2000 de 6 600 ha, ont intégré le réseau Natura 2000 au titre des 2 directives « Habitats » en 2002 et « Oiseaux » en 2006.

La directive « Habitats, Faune, Flore »

Cette directive, adoptée en 1992, établit un cadre pour les actions de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire, de la faune et de la flore sauvage,

La directive « Oiseaux »

Cette directive, adoptée en 1979, vise la conservation des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union Européenne.

Le rôle de l'Etat

L'Etat demeure le garant des objectifs poursuivis dans le cadre du réseau Natura 2000 pour l'Europe.
A ce titre, **la DDTM 34 pilote la démarche Natura 2000 dans l'Hérault**. Elle est à l'initiative de la décision d'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB). La composition du comité de pilotage et l'approbation du DOCOB se fait par arrêté préfectoral.
La DDTM 34 assure l'appui technique, administratif et financier auprès de la structure animatrice.
Elle instruit les demandes de financement : études, Charte Natura 2000, contrats agricoles et non agricoles dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB.

Sur la période 2007-2013, dans le département de l'Hérault, l'Etat et l'Europe ont accompagnés financièrement à hauteur de :

- **Plus d'1 M€ pour la mise en œuvre de l'élaboration et de l'animation Natura 2000,**
- **450 000 € pour une vingtaine de contrats Natura 2000,**
- **3,2 M€ pour les mesures agricoles MAEt, dans le cadre de Natura 2000.**

Les communes concernées par le site Natura 2000 des étangs palavasiens sont Frontignan, Vic-la-Gardiole, Mireval, Villeneuve-lès-Maguelone, Lattes, Palavas-les-Flots et Pérols.

Le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, le Siel, a été désigné animateur Natura 2000 pour le site des étangs palavasiens en 2007. Il assure, depuis octobre 2009, l'animation de la démarche et la mise en œuvre du programme d'actions.

Depuis 2010 se sont déjà engagés sur le site Natura 2000

- Thau Agglomération, l'ONCFS, la commune de Lattes, gestionnaires d'Espaces naturels protégés
- 4 éleveurs dans les mesures agricoles (MAEt)
- le Domaine de Maguelone pour la reconversion à l'agriculture biologique du vignoble,
- Les 8 association locales de chasse dans la Charte Natura 2000

Un territoire : les étangs palavasiens

En savoir +

Les lagunes palavasiennes

Paysage unique où domine la présence de sel, ce chapelet de lagunes, situé entre Montpellier et Sète, offre une mosaïque de milieux naturels d'une richesse inestimable qu'il convient de préserver.

Des milieux et des espèces remarquables

Les sites Natura 2000 des étangs palavasiens sont constitués d'un habitat naturel d'intérêt communautaire prédominant qu'est la lagune côtière et d'une mosaïque d'habitats typiques de zones humides périphériques des lagunes : prés et steppes salés méditerranéens, habitats dunaires, marais doux ou temporaires.

Ces milieux accueillent de nombreux oiseaux, notamment les Sternes naines et pierregarin, l'Avocette élégante, le Butor étoilé, le Flamant rose et de nombreuses espèces de passereaux, certains marais (l'Estagnol, marais du Méjean) abritent également la Cistude d'Europe, espèce de tortue typique des zones humides.

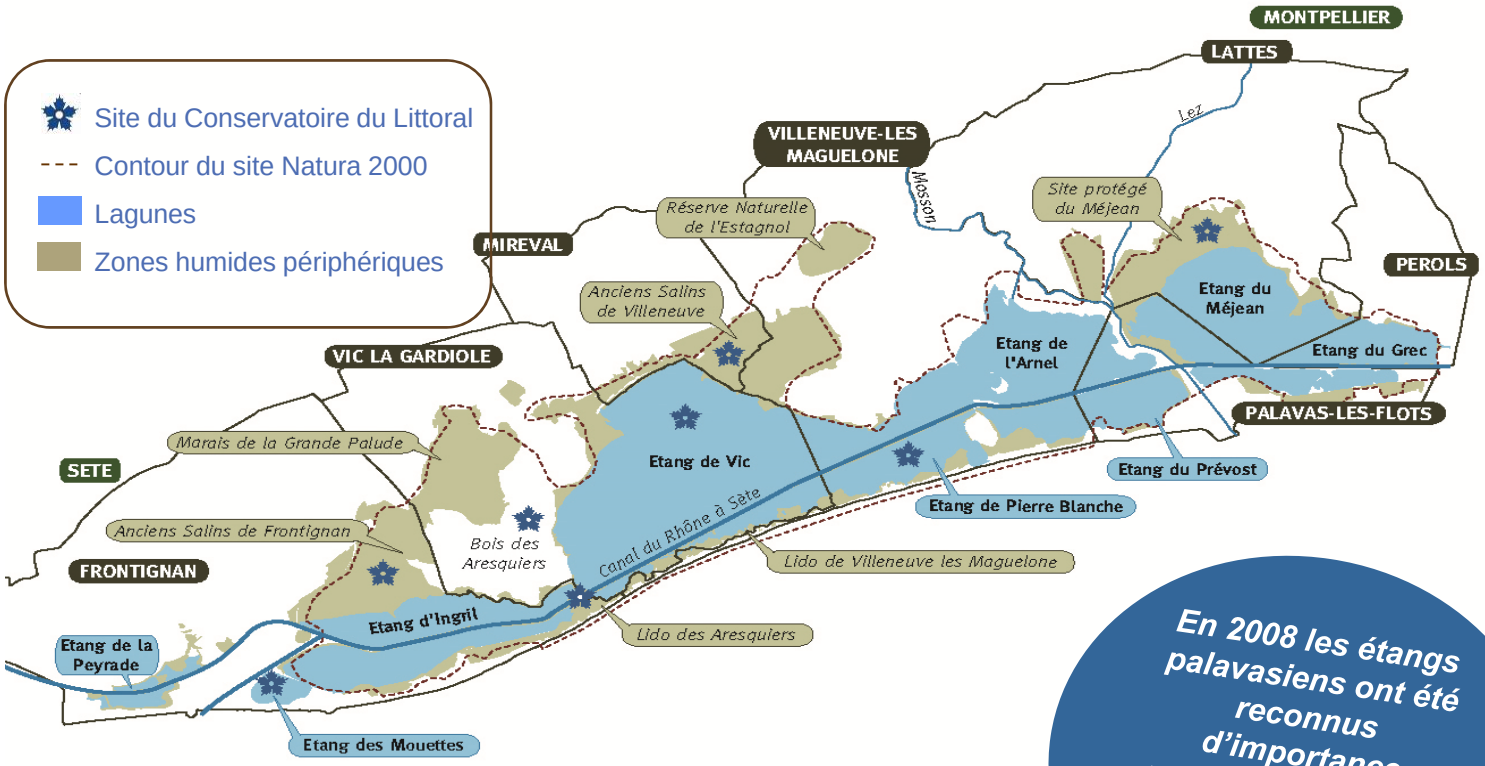

En 2008 les étangs palavasiens ont été reconnus d'importance mondiale au titre de la convention internationale sur les zones humides de RAMSAR

QUELQUES CHIFFRES :
20 habitats naturels d'intérêt communautaire
52 espèces végétales
45 espèces d'oiseaux

Carte d'identité :

Une zone humide de 6000 hectares : 4000 ha de lagunes, 2000 ha de marais, roselières, anciens salins…

Un bassin de population de plus de 500 000 habitants.

Des richesses naturelles : de nombreuses espèces végétales et animales remarquables et protégées

Une biodiversité menacée : urbanisation, comblements, surfréquentation, …

CONTACTS

CONTACTER LES SERVICES DE L'ETAT

Direction Départementale des territoires et de la Mer

Service SAFEN – Unité Forêt Nature

181, place Ernest GRANIER

Immeuble Ozone – CS 60556

34064 MONTPELLIER Cedex 2

Tel : 04 34 46 60 81 @: laurence.vernisse@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

CONTACTER LES COMPAGNONS DE MAGUELONE

Domaine de Maguelone
34250 PALAVAS LES FLOTS
Tel : 04 67 50 63 63
@ : contact@compagnons-de-maguelone.org
Site : www.compagnons-de-maguelone.org

Les Compagnons de Maguelone

CONTACTER L'ANIMATEUR NATURA 2000

SYNDICAT MIXTE DES ETANGS LITTORAUX - Siel
Salines de Villeneuve - Chemin des Salins
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE
Tel : 04 67 13 88 57
@ : siel@siel-lagune.org
Site : www.siel-lagune.org

Siel
Syndicat Mixte des Etangs Littoraux